

DÉPARTEMENT DE LA GENDARMERIE

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique MAGIRUS - DEUTZ	Type (BT 1/65) 1 2 0 FL Mercur Empatt. 4'850 mm	Modèle année 1959	Bordereau-type N° 2' 9 9 6
Caractéristiques "Mercur 120 FL" sur plaquette du constructeur à l'avant au centre du véhicule				
derrière grille du radiateur		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Klöckner - Humboldt - Deutz AG, Werk U 1 m (D)				
N° du châssis frappé à l'avant à droite latér. au longeron et au dos de la traverse arrière				
N° du moteur frappé à l'avant à droite s. partie intermédiaire entre les 2 blocs du moteur				
Type du moteur F 6 L 613 - moteur en V				
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement DEUTZ				
Cylindrée	7'412 cm³	Frein de remorque à air comprimé, indirect, 1 canal		Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission	mécanique	Treuil/Cabest.
Longueur		8'720		
Refroidissement air (turbo)	Nombre vit. avant 5	Crochet de rem. s. demande		Largeur *) 2'300
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	10	Vole avant 1'810
Hauteur		2'515		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	76	Vole arrière 1'615
Empattement		4'850		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	s. demande	Diam. de braq. 17,45/17,90
Porte à faux arr.		2'600		
Frein à pled hydraulique, à expansion interne, 1 circuit, av. servo à air compr. s. ttes roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière				
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.
avant		arr.		avant
arr.		arr.		arr.
Dimensions Int. en mm				
A vide cab.	2'425	1'630	4'055	Dimension
Longueur		8,25-20 8,25-20		
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'000 2'000
Largeur				
Total			10'000	Multiply
Hauteur				
Gar. de fabr.	3'250	6'800	10'000	extra Heavy Duty renforcé
Hauteur ridelles				
Porte à faux arr.		22'000		
Poids max. garanti pr. train routier		22'000		Nombre de portes 2 (cabine)
Direction: position à gauche ou à droite-avancée		Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 120 DIN
Alésage		110		Course 130
C.V. impôts		37,75		
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée				
Nombre de places: total 4		(avant millieu arr.)		Places debout
Siège arrière		Side-car		

Phares: marque	2/HELLA A NL	Indicateurs de direction	4/clignot.av.lampe-témoin AV-latér.au-dessus phares(or.) AR-comb.av.f.stop (or.)
Feux de croisement	2/Bilux	Essuie-glace	2/électriques
Feux de position	2/dans les phares	Avertisseur	1/électrique (1-ton)
Phare brouillard		Rétroviseur	2/de chaque côté extérieur cabine
Feux arrières	2/comb.av.f.stop et clign. BOSCH	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Réfecteurs	2/séparés, oscillants	Figurine de radiateur	
Feu stop	2/comb.av.f.AR clignot. (or.)	Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.av.f.AR pr.pl.normale
Phare marche arrière			
Equipement électrique	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	88 dB à 2'500 t/min.		

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 400 kg

*) Largeur totale : L'importateur rétrécit les garde-boue avant, réduisant ainsi la largeur totale à 2'300 mm.

**) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: De chaque côté sur le toit de la cabine.

Doivent être déplacés vers l'extérieur selon les prescriptions, à moins que la cabine soit rendue plus étroite.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 14.10.59

La Commission d'expertise-type

Phares: marque	2/BELLA A NL	Indicateurs de direction	4/clignot.av.lampe-témoin AV-latér.au-dessus phares(or.) AR-comb.av.f.stop (or.)
Feux de croisement	2/Bilux	Essuie-glace	2/électriques
Feux de position	2/dans les phares	Avertisseur	1/électrique (1-ton)
Phare brouillard		Rétroviseur	2/de chaque côté extérieur cabine
Feux arrières	2/comb.av.f.stop et clign. BOSCH	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Rélecteurs	2/séparés, oscillants	Figurine de radiateur	
Feu stop	2/comb.av.f.AR clignot. (or.)	Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.av.f.AR pr.pl.normale
Phare marche arrière			
Equipement électrique	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	88 dB à 2'500 t/min.		

Observations et exceptions

Poids de la cabine = 400 kg

*) Largeur totale : L'importateur rétrécit les garde-boue avant, réduisant ainsi la largeur totale à 2'300 mm.

***) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: De chaque côté sur le toit de la cabine.
Doivent être déplacés vers l'extérieur selon les prescriptions, à moins que la cabine soit rendue plus étroite.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 14.10.59

La Commission d'expertise-type